



Pose d'un cabanon sur un terrain constructible avec révision du

Par Bob2023

Bonjour,

J'ai un terrain actuellement constructible et je souhaite y installer un cabanon de jardin de moins de 5m² qui ne nécessite donc pas d'autorisation d'urbanisme.

Néanmoins la révision du PLU est en cours dans ma commune (PADD voté mais PLU pas encore approuvé) et ce terrain risque de passer zone naturelle.

Puis-je installer ce cabanon à l'heure actuelle ? Pourra-t-on me demander de le démonter ?

Merci et bonne journée.